

Nous, adhérent.e.s de l'association, affirmons notre souveraineté sur notre corps ainsi que la LIBERTÉ de chacun de disposer de sa personne, de son corps, de sa vie et donc de sa mort.

Le SUICIDE est une liberté acquise lors de la Révolution Française, mais de nombreuses entraves empêchent les citoyen.ne.s de mourir à leur heure et surtout d'une mort douce que seuls des produits létaux permettent, interdits en France pour les humains, mais par ailleurs légalement utilisés pour euthanasier les animaux sans souffrance.

C'est pourquoi certaines personnes décident, sous leur propre responsabilité et en pleine conscience, d'acquiescer cette « pilule douce », garantie de la **sérénité** nécessaire à la maîtrise de leur vie jusqu'à la fin, et notamment en cas de santé déficiente et bien sûr dans la phase du vieillissement après une vie accomplie.

Rappelons brièvement les principaux points de la législation actuelle qui entravent cette possibilité de **mort douce et délibérée** et dont nous demandons une révision importante, **en plus de la légalisation de l'euthanasie volontaire et du suicide assisté** :

- abrogation ou révision drastique de la Loi n° 87-1133 du 31/12/1987 « tendant à réprimer l'incitation et l'aide au suicide » concernant l'interdiction de l'information publique des citoyen.ne.s sur les différents moyens ou méthodes pour mettre fin à sa vie .
- révision de tous les articles de loi qui considèrent que, dans tous les cas, une personne qui veut se suicider est en « danger » ou en « péril », et donc que la personne présente ou simplement informée du passage à l'acte pourra être poursuivie pour « **non assistance à personne en péril** »
- révision de tous les articles et règlements notamment du code de la santé qui confèrent une dimension nécessairement **pathologique** à tout suicide ou tentative de suicide, justifiant éventuellement un traitement voire un internement psychiatrique.

Nous travaillons donc, au sein de l'association à l'élaboration d'un projet de proposition de loi spécifique à l'association et qui intègre l'ensemble de nos revendications.

Pour le CA, la Présidente Claude HURY

